

Réf: Dossier 472854

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DE BÂTIMENT ET ELECTRICITE » en abrégé «  
IBEL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON-LOT 1077-ILOT  
88-SECTION DY-PARCELLE 115-04 BP 1966 ABIDJAN 04.,  
Lot 1077, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE BÂTIMENT ET  
ELECTRICITE » en abrégé « IBEL »

Objet : ENERGIES-ELECTRICITE BT/MT/POSTES 22TS-  
ELECTRIFICATION-ELAGAGE- ELECTRICITE INDUSTRIELLE-  
SUIVI ET CONTROLE- EXPERTISE GENERALE- BATIMENT ET  
TRAVAUX PUBLICS-ETUDES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON-LOT 1077-  
ILOT 88-SECTION DY-PARCELLE 115-04 BP 1966 ABIDJAN  
04., Lot 1077, Ilot 88

Dirigeant(s) Mme DAN EPOUSE SEPOU YENE BRIGITTE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00541 du 14/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02734/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

